

Liberté d'expression à l'ère numérique : de dangereux amalgames, juge le SPIIL

Le Syndicat de la presse indépendante d'information en ligne (Spiil) réagit aux récentes déclarations de deux membres du gouvernement, la ministre de la Justice Nicole Belloubet et le secrétaire d'État chargé du numérique Cédric O, qui selon lui alimentent de dangereuses confusions dans un débat public, par ailleurs légitime, sur la propagation de propos haineux, la diffusion massive de fausses nouvelles, les opérations d'influences étrangères destinées à peser sur des résultats électoraux, et l'un des fondements de la démocratie, à savoir la liberté de la presse.

Tous ces sujets sont certes liés au numérique, mais chacun d'eux relève de logiques différentes, et mérite des réponses spécifiques. Le Syndicat de la presse indépendante d'information en ligne (Spiil) estime que les amalgames entretenus par le gouvernement montrent une méconnaissance grave des problèmes soulevés, ce qui risque d'engendrer des évolutions législatives qui, in fine, iront à l'encontre des principes démocratiques prétendument défendus.

Lire la tribune dans son intégralité